

43e session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux - Strasbourg, France, 25 au 27 octobre 2022

Discours de Adnen BOUASSIDA, Maire de Raoued, Président de la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes

Seul le prononcé fait foi

Débat sur activités de coopération du Congrès

27 octobre 2022

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs, représentants des délégations nationales,
Mesdames et Messieurs, représentants des partenaires de la démocratie locale,
Mesdames et Messieurs,

Au nom de la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes, et au nom de la délégation tunisienne, partenaire de la démocratie locale, nous vous remercions pour votre accueil chaleureux et pour votre invitation à participer aux travaux de votre congrès. Le congrès est un moment important dans la vie de nos institutions et nos associations : un temps de débat et d'orientation, de récapitulatif de nos activités et des coopérations internationales et ou décentralisées, un temps de redevabilité, un temps de réflexion aussi sur le contexte international et plus particulièrement sur la situation difficile que traverse l'Europe.

J'ai pu consulter les documents et rapports que vous soumettez au vote du Congrès, sur les devenir des chartes de démocratie locale, sur les principes et bonnes conduites à respecter pour les référendums, sur la lutte contre la haine et les violences envers les élus, un panorama qui reflète combien le mandat d' élu local devient de plus en plus difficile, combien la démocratie n'est jamais un acquis et que sans contre pouvoirs ou instances communes de réflexion ou instances de dialogue social nous ne pouvons construire au bénéfice de nos populations avant tout.

Ces crises et conflits évoqués ricochent évidemment sur la rive sud de la Méditerranée dont la Tunisie et je vais vous faire part du contexte dans lequel nous sommes aujourd'hui, élus, mouvements politiques et ou associations.

Ces crises ont des impacts économiques et sociaux par suite de la crise du Covid qui a mis à mal les finances nationales mais aussi locales, mais elles ont conduit aussi à un impact politique certain qui affecte les institutions, le processus démocratique fragile que nous tentons de consolider depuis la Révolution de 2011.

La Tunisie connaît un bouleversement institutionnel profond depuis le 25 juillet 2021, à la suite de la dissolution de l'Assemblée des Représentants du Peuple, qui a conduit à une situation d'exception, de concentration des pouvoirs présidentiels (le président légifère par décrets). Le 25 juillet dernier, un référendum qui a connu un taux d'abstention de plus de 73%, a adopté une nouvelle constitution qui a mis à mal tout un processus dont celui de la décentralisation dans lequel le pouvoir local tentait déjà de se maintenir tant bien que mal.

Nous vous rappelons que le processus de décentralisation était inscrit dans l'ancienne Constitution de 2014 ; un chapitre entier lui était consacré.

En 2018 se sont tenues les 1ères élections municipales au suffrage universel, libres et transparentes, un Code des collectivités locales avait été adopté en mai 2018 - loi organique la seule du process de 2014 encore en vigueur.

Le territoire entier avait été entièrement municipalisé et aujourd'hui il y a 350 communes dont 86 nouvelles. Plus de 7200 conseillers municipaux dont plus de 2300 femmes ont été élu.e.s. Parmi elles une 60 aines de mairesses.

C'est dans ce contexte que la FNCT s'est renouvelé et a donné une nouvelle impulsion a ses orientations ; l'Assemblée générale qui s'est tenue en octobre 2020 a réuni plus de 326 communes sur les 350 accordant une réelle légitimité a ces instances et m'accordant un mandat de défense de représentation et de défense des intérêts des communes. Notre feuille de route ambitieuse a permis de développer notre association, de se positionner fortement dans l'éco système de la décentralisation, d'être un partenaire crédible des ministères et institutions et de monter en un espace de temps réduit, un grand nombre d'activités et de produire rapports et Policy briefs.

L'appui du Conseil de l'Europe a été déterminant dans cette refondation institutionnelle et je voudrai en mon nom propre et au nom de nos adhérents vous remercier pour votre accompagnement intense durant plus de deux années de la FNCT.

En effet nous avons conclu **3 accords de subvention de 2019 à 2022** qui nous ont permis de

poursuivre le renforcement des capacités de communication et de plaidoyer de la Fédération Nationale des Communes Tunisiennes, de poursuivre l'amélioration de notre gouvernance interne, de poursuivre des réflexions de fonds sur le processus de la décentralisation avec les ministères et institutions ;

- ✓ Recevoir un appui institutionnel à la FNCT en développant le département de la communication et du plaidoyer et d'accroître ainsi la visibilité et la notoriété de la FNCT dans les médias et auprès de nos partenaires,
- ✓ Mener avec l'appui d'un expert, une large consultation nationale auprès des 350 communes sur la décentralisation vécue par les communes,
- ✓ Produire des recommandations et plus de 22 amendements au code des collectivités,
- ✓ Présenter devant les commissions de la défunte Assemblée des Représentants du peuple une initiative législative sur la réforme électorale,
- ✓ Etre auditionnés devant diverses commissions du parlement notamment sur la situation des maires à la suite d'un décret, sur la situation des communes pendant la Covid,

- ✓ Présenter des recours devant les Tribunaux administratifs contre des décrets ne respectant pas la libre administration des communes ni le principe de subsidiarité,
- ✓ Participer à de nombreuses réunions d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre partenaires de la démocratie locale, de participer à de nombreux travaux de réflexion sur le partage des compétences entre le pouvoir central et le pouvoir local.

Aujourd'hui, le processus de la décentralisation est pratiquement à l'arrêt.

Nous subissons de plus une campagne de désinformation et d'allégations douteuses contre les élus, le pouvoir local, la démocratie et le système représentatif. Un bashing grave et qui prend de l'ampleur pour pouvoir installer de nouvelles institutions et effacer les acquis de 2014 ;

Certes ils étaient fragiles, certes les politiques au pouvoir depuis 2014 n'ont pas trouvé d'issues à la crise morale et politique ; la décentralisation n'avait pas été suivie des moyens financiers et humains nécessaires, la libre administration financière n'était pas totale, le manque de formation des conseillers municipaux qui je le rappelle exerce un mandat bénévolement outre le maire qui émarge sur le budget municipal mais peu au prorata de l'énorme charge et de la responsabilité pénale qui lui incombe

Malgré ce contexte difficile, la FNCT poursuivait son travail de plaidoyer auprès des ministères, dans les médias, auprès et avec les partenaires techniques et financiers, faisant partie de la dynamique pour l'amplification du processus de la décentralisation.

Le ministre de l'intérieur est redevenu le ministère de tutelle, la culture de la centralisation extrême est revenue, les mécanismes de restauration se remettent en place ; mais le pouvoir local n'a pas encore été dissous, les mesures semblent être prêtes à être appliquées...

La FNCT poursuit son combat pour le pouvoir local, ce n'est pas un vain mot, accompagne les communes pour un compte rendu de mandat transparent, pour documenter les projets et les bonnes pratiques mises en œuvre, les partenariats internationaux conclus et malheureusement accompagne juridiquement de nombreux élus injustement accusés ou emprisonnés pour des dossiers vides souvent.

Nous sommes aujourd'hui devant vous pour vous remercier pour votre appui, pour tout ce que les espaces de réflexion ouverts ont permis, pour vous dire que nous continuerons à défendre le pouvoir local et le promouvoir mais ce combat demande votre solidarité.

Par devers vous au nom des communes tunisiennes, je sollicite un appui fort de votre part afin qu'en Tunisie une expérience prometteuse ne se ferme pas comme une parenthèse vite oubliée.

Sans démocratie locale, sans pouvoir local fort, sans développement territorial, sans finances locales innovantes, un nuage très sombre est en train de couvrir notre pays, porteur pour la région d'une espérance sans bornes en 2011, de promesses pour nos jeunes qui aujourd'hui se perdent en mer de façon dramatique car les horizons se ferment petit à petit.